

<b>Km</b>	<b>GR2 – 58,39 Km PN</b>
0	A droite "Ave Madeleine" et à droite "Ave de Merlimont"
0,500	Au bout, à gauche "Ave Jeanne D'Arc"
1,100	A droite "Bd de France"
2,100	A gauche D940
3,200	A droite D 144 "Ave de la mer", longer la voie ferrée
7,200	Au rond point "Capelle" A gauche D144E3
12,200	Quitter D144 à gauche "chemin de la routière"
12,500	Aux T à droite, à gauche et à droite, longer l'autoroute
15,600	A gauche au T puis à droite (ne pas couper l'autoroute)
17,500	A gauche D939
18,300	A droite. Couper la voie ferrée "rue d'Audique"
22,100	A droite "rue de Courteville"
24,000	A droite D113 et passer sur l'autoroute (Km 34,200)
35,600	"Neufchatel-Hardelot" à gauche "rue des allées"
36,300	A gauche "rue de l'église" et à droite "rue des sons de ville"
37,200	A droite D308 et à gauche au rond point D940
48,000	Entrée dans "Etaple Le Touquet" et traverser la voie ferrée
48,800	Au 2 <sup>ème</sup> rond point, 3 <sup>ème</sup> à gauche rue "Gustave Souquet"
	Lieu de piquenique sur votre droite "Parc du clos Victor"
49,000	Quitter le parc à droite jusqu'à la rue "Jules Bigot", à droite
49,400	A gauche D940 "Bd de l'impératrice"
50,000	Au rond point à droite, traverser le "Pont rose"
50,300	1 <sup>ère</sup> à droite D939 et tout droit aux 2 ronds points à venir.
52,250	A gauche "Avenue du Golf"
53,000	A droite "Ave Maxence Van Der Meersch"
53,700	Au rond point 2 <sup>ème</sup> à droite "Ave François Gaudin"
56,000	Au rond point 1 <sup>ère</sup> à droite "Ave des plages"
56,300	Tout droit "Bd Edmond Labrasse"
57,000	A gauche "Bd Victor Poulain" et "Ave Madeleine"